Bac Général HGGSP + SES (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Sciences économiques et sociales)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

Philosophie

Session 2022 • Polynésie

Code sujet **22-PHGEPO1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Sujet 1 — Science et certitude
1 réponses • sujet p. 2–2

Sujet 2 — Inconscience et défaut
1 réponses • sujet p. 2–2

Sujet 3 — Travail, discipline et liberté
1 réponses • sujet p. 2–2

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Sujet 1

None points

Science et certitude

Question Sujet 1

Sujet p. 2

> La science ne fournit-elle que des certitudes ?

Dissertation rédigée — Sujet 1 : La science ne fournit-elle que des certitudes ?

La science semble être le savoir par excellence : elle établit des faits, démontre des théorèmes et permet de prévoir certains phénomènes. On oppose volontiers une connaissance scientifique, fondée et contrôlable, à une opinion incertaine. Pourtant, les théories scientifiques évoluent, les mesures comportent des marges d'erreur et certaines prévisions sont probabilistes. La science ne serait donc peut-être pas une source de certitudes au sens d'un savoir définitivement assuré.

Le sujet demande si la science fournit *uniquement* des certitudes. « Fournir » signifie ici produire des résultats sur lesquels on peut s'appuyer. Une certitude peut désigner une conviction subjective, mais aussi une connaissance tenue pour vraie sur la base de raisons solides. Quant à la science, le singulier renvoie aux démarches scientifiques, malgré la diversité de leurs disciplines. La question ne consiste donc pas seulement à demander si la science connaît parfois des résultats certains : elle demande si ses connaissances se réduisent à des vérités absolument certaines, ou si elle produit aussi des hypothèses, des approximations et des résultats révisables.

Une difficulté apparaît. Si la science ne donnait que des certitudes absolues, comment expliquer les révisions de théories et l'incertitude de nombreuses mesures ? Mais si ses résultats n'étaient jamais que des conjectures, en quoi se distinguerait-elle d'une opinion ? Il faut d'abord comprendre pourquoi la science vise la certitude et peut parfois établir des résultats certains dans un cadre déterminé, puis examiner les limites et la révisabilité des connaissances empiriques. On montrera enfin que la science ne se réduit ni à des certitudes définitives ni à de simples opinions : elle construit des connaissances justifiées, dont le degré de certitude dépend des méthodes, des preuves et des objets étudiés.

I. La science vise la certitude et peut en établir certaines formes

La science se distingue de la croyance spontanée par l'exigence de justification. Affirmer une proposition scientifique ne consiste pas seulement à y croire : il faut pouvoir exposer le raisonnement, l'observation ou l'expérience qui la fonde. Cette exigence permet de corriger les impressions immédiates, parfois trompeuses. Un bâton plongé dans l'eau paraît brisé ; l'examen des conditions de vision et l'explication physique permettent de comprendre cette apparence plutôt que de s'y fier. La démarche scientifique cherche ainsi des énoncés contrôlables, qui ne dépendent pas seulement du point de vue individuel.

Dans certains domaines, notamment en mathématiques, une démonstration peut produire une certitude forte, mais cette certitude est relative aux définitions et aux règles de raisonnement adoptées. Une fois celles-ci posées, la conclusion découle nécessairement des prémisses. Le théorème de Pythagore, par exemple, n'est pas établi par la mesure approximative de quelques triangles dessinés, mais par une démonstration qui le relie aux propriétés des triangles rectangles. Il faut toutefois distinguer cette certitude démonstrative d'une affirmation portant directement sur le monde : une preuve mathématique ne démontre pas, à elle seule, que les conditions idéales du modèle se réalisent exactement dans la nature.

Les sciences expérimentales recherchent elles aussi des résultats solides. Une expérience répétée dans des conditions contrôlées et confirmée par d'autres équipes rend une conclusion bien plus fiable qu'une observation isolée. La connaissance scientifique permet alors de prévoir et d'agir : la régularité de certains mouvements permet, par exemple, de calculer des trajectoires et de concevoir des dispositifs techniques. En

FormaV - document d'entraînement non officiel

ce sens, la science fournit des résultats rationnellement fondés et parfois assez fiables pour guider l'action. Cependant, la répétition d'expériences passées ne garantit pas logiquement que les phénomènes futurs se comporteront toujours de la même manière. L'idéal de certitude ne suffit donc pas à décrire tous les résultats scientifiques ; il faut examiner la place de l'incertitude dans les sciences qui observent et expliquent le réel.

II. Les sciences empiriques ne fournissent pas toujours des certitudes définitives

Une expérience est menée dans des conditions déterminées. Les instruments ont une précision limitée, les mesures comportent une marge d'erreur et les résultats s'interprètent à partir d'hypothèses. Mesurer la température d'un corps ne donne pas nécessairement un nombre absolument exact : le résultat est associé à une précision et à une incertitude. Cette limite ne rend pas la mesure inutile ; elle oblige à préciser ce qu'elle permet réellement d'affirmer.

En outre, une théorie scientifique dépasse souvent ce qui a été directement observé. Elle propose un modèle destiné à expliquer les faits connus et à en prévoir d'autres. Or des observations compatibles avec une théorie ne la démontrent pas nécessairement de façon définitive : plusieurs explications peuvent parfois rendre compte des mêmes résultats, et de nouvelles observations peuvent conduire à modifier un modèle. L'histoire de la physique l'illustre : la mécanique de Newton demeure très utile dans de nombreux domaines, mais elle ne suffit pas à décrire certaines situations où les effets relativistes deviennent importants. Préciser ou délimiter son domaine de validité n'efface pas ses succès ; cela indique ce qu'on peut en attendre.

David Hume met en évidence une difficulté du raisonnement inductif : du fait que certains phénomènes se sont régulièrement produits jusqu'à présent, on ne peut déduire avec nécessité qu'ils se produiront toujours de la même manière. Pourtant, les sciences empiriques s'appuient sur des observations pour formuler des régularités et établir des prévisions. Celles-ci sont donc fondées par les observations disponibles, sans posséder la même nécessité qu'une démonstration mathématique. Dans certains domaines, notamment lorsque les phénomènes sont variables, les résultats prennent même la forme de probabilités plutôt que de prédictions certaines.

Karl Popper insiste sur le fait qu'une théorie scientifique doit pouvoir être mise à l'épreuve : elle doit exposer ses affirmations à des tests susceptibles de les contredire. Une théorie qui résiste à des tests exigeants est corroborée, mais cette réussite ne signifie pas qu'elle est prouvée vraie pour toujours. La possibilité de réviser une théorie n'est donc pas nécessairement un défaut de la science ; elle appartient à sa méthode. La science ne garantit pas que tout résultat empirique soit infaillible et définitif.

Faut-il en conclure que la science ne donne aucune connaissance certaine, mais seulement des hypothèses provisoires ? Ce serait confondre le fait de ne pas être absolument irréfutable avec le fait de n'être qu'une opinion. Une théorie scientifique est contrainte par les faits, les méthodes de mesure, les raisonnements et la confrontation avec d'autres chercheurs. Il faut donc préciser ce que signifie sa révisabilité : elle n'implique ni que toutes les théories se valent ni que la science soit incapable de produire des résultats très solides.

III. La science produit des connaissances justifiées, dont le degré de certitude varie

La science ne se réduit pas à l'alternative entre certitude absolue et ignorance. Entre les deux, il existe des degrés de justification. Un résultat peut être tenu pour très fiable parce qu'il repose sur des mesures précises, des tests nombreux et indépendants, et qu'il explique de façon cohérente différents phénomènes. Il reste en principe révisable, mais cette possibilité ne le rend pas aussi incertain qu'une simple supposition. La science peut même tirer sa force de la correction de ses erreurs : elle organise des procédures permettant de les repérer et de les rectifier.

La certitude dépend aussi de l'objet et de la question posée. Une loi peut être fiable dans un domaine défini sans valoir dans toutes les circonstances. Les équations de la mécanique classique permettent de calculer avec une grande précision de nombreux mouvements ordinaires ; il serait toutefois abusif d'en conclure

qu’elles décrivent à elles seules tout mouvement possible. La rigueur scientifique consiste également à préciser les conditions, les limites et la marge d’incertitude d’un résultat. Une connaissance ainsi délimitée peut être plus rigoureuse qu’une affirmation présentée comme certaine mais formulée sans conditions.

Enfin, les formes de certitude diffèrent selon les disciplines. En mathématiques, une démonstration établit une conclusion à partir de règles explicites. Dans les sciences expérimentales, les conclusions reposent sur des observations, des modèles et des tests ; leur solidité dépend notamment de la qualité des preuves disponibles. Dans les domaines où les événements sont variables, une conclusion probabiliste peut être scientifiquement forte sans garantir le résultat de chaque cas individuel. Il n’existe donc pas une seule manière, identique dans toutes les sciences, de fournir une certitude.

Une objection demeure : si les conclusions scientifiques peuvent changer, ne faut-il pas les tenir pour fondamentalement incertaines ? Il faut répondre que « révisable » ne signifie pas « arbitraire ». Une affirmation qui résiste à de nombreuses mises à l’épreuve, explique des observations variées et permet des prévisions contrôlées bénéficie d’un appui rationnel considérable. À l’inverse, la science doit signaler les limites de ce qu’elle sait et ne pas transformer une estimation en certitude. Son autorité ne vient donc pas de l’infaillibilité, mais de l’organisation méthodique de la preuve, de la critique et de la correction.

Conclusion

La science ne fournit pas uniquement des certitudes absolues et définitives. Certaines démonstrations mathématiques offrent une certitude dans le cadre de leurs règles, tandis que les sciences empiriques établissent des résultats fondés sur des observations et des expériences, mais susceptibles d’être précisés ou révisés. Il serait toutefois faux d’en conclure que la science ne fournit que des conjectures : ses résultats sont contraints par des méthodes publiques et des preuves, et leur fiabilité peut être très élevée. La science produit donc des connaissances justifiées, parfois certaines en un sens précis, souvent robustes mais révisables ; leur degré de certitude doit être évalué selon la discipline, les preuves et le domaine de validité.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Non, la science ne fournit pas uniquement des certitudes absolues. Certaines démonstrations mathématiques établissent des conclusions avec une certitude propre à leur cadre ; les sciences empiriques, elles, produisent des connaissances fortement justifiées, mais en principe révisables et limitées à certaines conditions. Cette révisabilité ne réduit pas leurs résultats à de simples opinions : elle s’inscrit dans une méthode qui soumet les affirmations à la preuve, à la critique et à la correction.

Sujet 2

None points

Inconscience et défaut

Question Sujet 2

Sujet p. 2

> L'inconscience est-elle un défaut ?

Dissertation

Dans le langage courant, qualifier quelqu'un d'« inconscient » revient souvent à lui reprocher d'agir sans mesurer les conséquences de ses actes : conduire en regardant son téléphone, par exemple, semble manifester un manque de vigilance. Mais le mot peut aussi désigner un état où la conscience est absente ou diminuée, comme le sommeil, ou encore des processus psychiques qui échappent à la conscience. Or ces phénomènes ne sont pas nécessairement des fautes. Il faut donc distinguer plusieurs sens du terme, ainsi que ceux de « défaut » : une faute dont on peut être tenu responsable, une insuffisance par rapport à une capacité attendue, ou une simple limite de la condition humaine. **L'inconscience est-elle toujours une déficience condamnable, ou certaines formes d'inconscience sont-elles normales et même nécessaires ?**

Nous verrons d'abord que l'inconscience peut constituer un défaut lorsqu'elle désigne une imprudence évitable. Nous montrerons ensuite que l'absence de conscience et les processus inconscients ne sont pas, en eux-mêmes, des fautes. Il faudra enfin déterminer à quelles conditions on peut légitimement reprocher à quelqu'un son inconscience.

Premièrement, l'inconscience peut être un défaut lorsqu'elle désigne une absence évitable de vigilance. Agir suppose souvent de prendre en considération les conséquences prévisibles de ce que l'on fait. Une personne qui conduit après avoir consommé de l'alcool ou qui consulte son téléphone au volant néglige un danger manifeste. Même si aucun accident ne se produit, son comportement peut être imprudent : le défaut tient au risque qu'elle fait courir, et non seulement au résultat qui se réalise éventuellement. Dans ce sens, l'inconscience est un défaut de jugement et de maîtrise de soi : l'impulsion ou le plaisir immédiat l'emporte sur l'examen de la situation.

Cette imprudence peut également être une faute envers autrui. Vivre en société implique de reconnaître que nos actes ont des effets sur les autres. Ne pas respecter une règle de sécurité dans un atelier, par exemple, peut exposer des collègues à un danger. L'inconscience est alors plus qu'une erreur privée : elle manifeste une attention insuffisante aux obligations que la vie commune impose. Être conscient ne signifie pas tout prévoir ni ne jamais se tromper ; cela signifie s'efforcer de tenir compte des éléments pertinents, surtout lorsque les conséquences possibles sont graves.

Une objection s'impose toutefois : celui qui n'a pas compris un danger n'a pas nécessairement choisi de l'ignorer. Il faut donc distinguer l'erreur inévitable de la négligence. On ne peut pas reprocher à quelqu'un de ne pas savoir ce qu'il ne pouvait raisonnablement pas savoir. Le reproche devient plus fondé si l'information était accessible, si le risque était prévisible et si la personne pouvait agir autrement. Ainsi, même dans son sens moral, l'inconscience n'est pas automatiquement un défaut imputable : il faut examiner la capacité de comprendre et de maîtriser sa conduite.

Deuxièmement, toute absence de conscience n'est pas un défaut. Le sommeil est un état où la vigilance consciente diminue, mais il répond à un besoin ordinaire de l'organisme et ne constitue pas, à lui seul, une faute ou une imperfection. De même, une grande partie de nos gestes familiers — marcher, écrire ou accomplir une tâche apprise — ne demande pas une délibération consciente à chaque instant. Si nous

FormaV - document d'entraînement non officiel

devions réfléchir explicitement à chacun de nos mouvements, l'action deviendrait souvent lente et maladroite. Les habitudes et les automatismes peuvent donc soutenir notre activité, même s'ils peuvent aussi conduire à des erreurs lorsqu'ils sont mal adaptés à une situation nouvelle.

Il existe aussi des processus psychiques qui ne sont pas immédiatement présents à la conscience. Des désirs, des souvenirs ou des motifs peuvent influencer une conduite sans que la personne en ait une connaissance claire sur le moment. La psychanalyse, notamment, invite à prendre au sérieux cette dimension inconsciente de la vie psychique. Mais qu'un processus échappe à la conscience ne suffit pas à en faire une faute : ce n'est pas la même chose qu'une décision délibérée de négliger un danger. Certains phénomènes inconscients peuvent certes être vécus comme une difficulté ou nécessiter un travail de compréhension ; ils ne sont pas pour autant, par leur seule existence, un défaut moral.

On pourrait néanmoins objecter que ce qui échappe à la conscience limite la liberté et la maîtrise de soi, et qu'il s'agit donc bien d'une déficience. Cette objection rappelle que l'inconscient peut restreindre notre capacité à comprendre les ressorts de nos actes. Mais elle suppose qu'une personne libre devrait être entièrement transparente à elle-même, ce qui paraît impossible : nous ne connaissons pas nécessairement tous les motifs d'une décision au moment où nous la prenons. La liberté ne consiste donc pas forcément à tout savoir immédiatement de soi. Elle peut aussi résider dans la capacité à revenir sur ses actes, à examiner ses habitudes, à écouter les autres et à chercher à mieux comprendre ce qui nous détermine.

Il faut donc distinguer l'inconscience comme limite ou état de la vie humaine et l'inconscience comme négligence évitable. La première ne relève pas nécessairement d'un jugement moral : dormir ou agir grâce à un automatisme n'est pas, en soi, fautif. La seconde peut être reprochée lorsqu'une personne ne prend pas en compte ce qu'elle pouvait et devait raisonnablement considérer. Le contexte est décisif : dormir est ordinaire, mais perdre connaissance dans une situation qui exige une vigilance immédiate peut avoir des conséquences graves ; un geste habituel est efficace dans un cadre familier, mais peut devenir dangereux si les circonstances ont changé. Il faut alors distinguer le caractère dommageable d'un état ou d'un comportement et la responsabilité de la personne qui en est à l'origine.

La conscience ne garantit d'ailleurs pas, à elle seule, une conduite juste : on peut connaître un danger et choisir de l'ignorer. Inversement, l'ignorance de certains ressorts psychiques ne supprime pas nécessairement toute responsabilité. Le jugement doit porter sur ce que la personne pouvait comprendre, prévoir et contrôler, ainsi que sur les efforts raisonnables qu'elle pouvait faire pour s'informer ou agir autrement. La réponse ne peut donc être ni de condamner toute inconscience, ni de considérer que tout ce qui échappe à la conscience excuse d'avance une conduite.

En conclusion, l'inconscience n'est pas toujours un défaut. Elle peut en être un lorsqu'elle désigne une imprudence évitable, notamment si la personne néglige un risque prévisible ou met autrui en danger. En revanche, le sommeil, les automatismes ordinaires et l'existence de processus psychiques inconscients ne sont pas, par eux-mêmes, des fautes. Il faut distinguer une limite de la conscience d'une négligence dont une personne pouvait répondre : être responsable ne signifie pas tout savoir de soi, mais faire l'effort raisonnable de considérer ce qu'il est possible et nécessaire de prendre en compte.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Réponse :** l'inconscience n'est pas un défaut en elle-même. Elle peut être une faute ou une insuffisance lorsqu'elle désigne un manque évitable de vigilance face à des conséquences prévisibles, en particulier si autrui est mis en danger. Mais le sommeil, les automatismes ordinaires et les processus psychiques inconscients ne sont pas, par leur seule existence, des fautes. Il faut juger selon ce que la personne pouvait raisonnablement comprendre, prévoir et maîtriser.

Sujet 3

None points

Travail, discipline et liberté

Question Sujet 3

Sujet p. 2

> Expliquer le texte suivant : « Il suffit de tenir compte de la faiblesse humaine pour comprendre qu'une vie d'où la notion même du travail aurait à peu près disparu serait livrée aux passions et peut-être à la folie ; il n'y a pas de maîtrise de soi sans discipline, et il n'y a pas d'autre source de discipline pour l'homme que l'effort demandé par les obstacles extérieurs. Un peuple d'oisifs pourrait bien s'amuser à se donner des obstacles, s'exercer aux sciences, aux arts, aux jeux ; mais les efforts qui procèdent de la seule fantaisie ne constituent pas pour l'homme un moyen de dominer ses propres fantaisies. Ce sont les obstacles auxquels on se heurte et qu'il faut surmonter qui fournissent l'occasion de se vaincre soi-même. Même les activités en apparence les plus libres, science, art, sport, n'ont de valeur qu'autant qu'elles imitent l'exactitude, la rigueur, le scrupule propres aux travaux, et même les exagèrent. Sans le modèle que leur fournissent sans le savoir le laboureur, le forgeron, le marin qui travaillent comme il faut, pour employer cette expression d'une ambiguïté admirable, elles sombreraient dans le pur arbitraire. La seule liberté qu'on puisse attribuer à l'âge d'or, c'est celle dont jouiraient les petits enfants si les parents ne leur imposaient pas des règles ; elle n'est en réalité qu'une soumission inconditionnée au caprice. Le corps humain ne peut en aucun cas cesser de dépendre du puissant univers dans lequel il est pris ; quand même l'homme cesserait d'être soumis aux choses et aux autres hommes par les besoins et les dangers, il ne leur serait que plus complètement livré par les émotions qui le saisiraient continuellement aux entrailles et dont aucune activité régulière ne le défendrait plus. Si l'on devait entendre par liberté la simple absence de toute nécessité, ce mot serait vide de toute signification concrète ; mais il ne représenterait pas alors pour nous ce dont la privation ôte à la vie sa valeur. » Simone WEIL, Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale (1934).

Démarche. Il faut expliquer l'argument de Simone Weil dans son ordre, plutôt que résumer le texte ou défendre une thèse sans le rattacher à ses formulations. Le point de départ est un paradoxe : le travail contraint, mais sa disparition ne garantirait pas la liberté. Weil soutient que la maîtrise de soi requiert une discipline, que les obstacles rencontrés dans le travail contribuent à former. Elle examine ensuite l'objection des activités choisies — sciences, arts, jeux — et explique pourquoi elles ont elles aussi besoin de rigueur. Enfin, elle oppose la liberté concrète à la simple absence de nécessité, impossible à réaliser pour un être humain dépendant du monde et de son corps.

Notions à distinguer. La maîtrise de soi est la capacité à ne pas être gouverné par ses impulsions ; la discipline est la régularité qui rend cette maîtrise possible. La fantaisie, dans ce texte, désigne l'activité qui procède du seul caprice, tandis que l'arbitraire est l'absence d'exigences qui orientent et règlent l'action. La liberté n'est donc pas ici l'absence de toute limite. Il faut néanmoins éviter d'en déduire que Weil justifie n'importe quelle contrainte : le texte établit la fonction formatrice de certains obstacles, non la légitimité de toute forme de travail ou d'obéissance.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Dans cet extrait de *Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale* (1934), Simone Weil examine le rapport entre travail, discipline et liberté. Le travail paraît limiter notre liberté parce qu'il nous impose des efforts et nous soumet à des nécessités. Mais une vie sans travail serait-elle pour autant une vie libre ? Weil répond que l'absence de contraintes ne rend pas spontanément l'être humain maître de lui-même : sans discipline, il risque au contraire d'être dominé par ses passions et ses caprices. Le texte défend ainsi l'idée que la liberté réelle ne consiste pas à abolir toute nécessité, mais à acquérir une capacité de se gouverner au sein d'un monde qui oppose des résistances.

Weil commence par envisager « une vie d'où la notion même du travail aurait à peu près disparu ». Cette hypothèse peut sembler désirable : ne plus travailler, ce serait ne plus être astreint aux efforts et aux obligations du travail. Mais l'autrice renverse cette représentation en demandant de tenir compte de la « faiblesse humaine ». L'être humain, selon elle, ne se maîtrise pas spontanément. Sans activité régulière, il pourrait être « livré aux passions et peut-être à la folie ». Être livré à ses passions, ce n'est pas simplement éprouver des désirs ou des émotions : c'est les subir sans pouvoir leur donner une règle. La disparition des contraintes extérieures risquerait ainsi de laisser place à une dépendance intérieure.

Weil précise le lien entre maîtrise de soi et discipline : « il n'y a pas de maîtrise de soi sans discipline », et la discipline a pour source « l'effort demandé par les obstacles extérieurs ». Un obstacle est ici une réalité qui ne se plie pas immédiatement à la volonté. Dans le travail, il faut tenir compte de la matière, des outils, des conditions de l'activité et du résultat à atteindre. Il faut régler ses gestes, persévérer et parfois recommencer. L'obstacle limite la satisfaction immédiate, mais oblige à ne pas céder au premier mouvement. C'est pourquoi les difficultés que l'on doit surmonter donnent l'occasion de « se vaincre soi-même » : il ne s'agit pas de supprimer tout désir, mais de ne pas en être l'esclave.

Une objection se présente alors : même si le travail nécessaire disparaissait, les hommes pourraient choisir de se donner des défis, par exemple en s'exerçant aux sciences, aux arts ou aux jeux. Weil reconnaît cette possibilité, mais distingue le fait de choisir une activité et celui de se discipliner réellement. Les efforts qui procèdent de la « seule fantaisie » ne permettent pas nécessairement de dominer ses fantaisies : si l'activité n'est réglée que par le caprice, elle ne forme pas à la maîtrise de soi. Weil ne dit donc pas que les loisirs ou les activités librement choisies sont dépourvus de valeur ; elle soutient que leur valeur dépend aussi de l'acceptation d'exigences qui ne se réduisent pas à l'envie du moment.

C'est le sens de l'affirmation selon laquelle les activités « en apparence les plus libres », la science, l'art et le sport, n'ont de valeur qu'à la condition d'imiter « l'exactitude, la rigueur, le scrupule propres aux travaux », et même de les exagérer. Une recherche scientifique, par exemple, doit respecter une méthode et tenir compte des résultats, y compris lorsqu'ils ne confirment pas ce que le chercheur espérait. Le sport suppose des règles et un entraînement ; une pratique artistique peut demander une attention patiente et précise. Choisir une activité ou inventer ne signifie donc pas pouvoir se passer de toute exigence : c'est en se soumettant aux règles propres à l'activité qu'on peut la mener à bien.

Weil donne pour modèles le laboureur, le forgeron et le marin qui travaillent « comme il faut ». Cette expression est, selon elle, d'une « ambiguïté admirable » : elle peut désigner le fait de bien faire son travail, mais aussi celui d'agir conformément à ce qu'exige la tâche. Ces travailleurs doivent tenir compte de réalités qui ne se plient pas à leur seule volonté. Leur activité fournit ainsi aux sciences, aux arts et au sport un modèle de rigueur. Sans cette exigence, ces activités risqueraient de « sombrer dans le pur arbitraire », c'est-à-dire de ne plus être réglées que par des choix ou des préférences sans critère.

L'exemple des enfants éclaire ensuite la différence entre liberté et caprice. L'« âge d'or » où les parents n'imposeraient aucune règle pourrait passer pour une situation de liberté. Pourtant, Weil affirme que cette liberté ne serait qu'une « soumission inconditionnée au caprice ». Un enfant laissé sans règle n'est pas nécessairement maître de lui-même : il peut rester à la merci de ses envies immédiates. L'absence de contraintes ne suffit donc pas à produire l'autonomie. Cela ne signifie pas que toute règle imposée serait juste ; le texte montre seulement que l'absence de règle ne garantit pas la liberté.

Dans la dernière partie, Weil rappelle que l'être humain reste un corps dépendant de « l'univers dans lequel il est pris ». Même si l'on imaginait qu'il n'était plus soumis aux choses et aux autres hommes par les besoins et les dangers, il ne serait pas libéré de toute dépendance : il pourrait être « plus complètement livré » aux émotions qui le saisiraient « aux entrailles ». L'activité régulière contribue, dans l'argument de Weil, à empêcher que ces émotions ne dominent continuellement l'existence. L'abolition d'une forme de nécessité ne supprime donc ni notre condition corporelle ni le risque d'être gouverné par des forces que nous ne maîtrisons pas.

La dernière phrase distingue alors deux sens de la liberté. Si l'on entend par liberté la « simple absence de toute nécessité », cette notion est « vide de toute signification concrète », car un être humain ne peut cesser entièrement de dépendre du monde. Mais Weil ne conclut pas que la liberté serait sans importance : elle précise que cette liberté absolue n'est pas celle « dont la privation ôte à la vie sa valeur ». La liberté qui compte est une possibilité réelle de conduire son existence, non une indépendance totale à l'égard de toute contrainte. Les obstacles peuvent y contribuer parce qu'ils apprennent à régler son action et à se maîtriser.

Il faut enfin préciser la portée de l'argument. Weil ne démontre pas que tout travail rend libre : un travail imposé qui réduit le travailleur à l'obéissance peut relever de l'oppression. Il faut distinguer l'effort qui confronte une personne aux exigences réelles d'une tâche et peut former ses capacités, de la domination qui lui retire toute prise sur son activité. Cette réserve n'annule pas la thèse du texte ; elle évite de confondre la nécessité d'une discipline avec la justification de toute contrainte sociale.

En définitive, Simone Weil montre que la liberté ne se réduit ni au fait de faire tout ce que l'on veut ni à l'absence de toute nécessité. Sans effort régulier, l'être humain risque de subir ses passions ; en affrontant des obstacles, il peut apprendre à régler son action et à se gouverner. Le travail fournit un modèle de cette confrontation aux exigences du réel, modèle dont les activités scientifiques, artistiques et sportives ont elles aussi besoin. La liberté concrète ne consiste donc pas à abolir toute limite, mais à conquérir une maîtrise de soi au sein d'un monde qui résiste, sans confondre la discipline formatrice avec l'oppression.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2022/philosophie-2022-polynesie-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.